



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Accompagner le bénéficiaire dans l'analyse et la construction de son parcours professionnel visant l'entrée en formation et/ou la remise à l'emploi, aider les employeurs dans leur politique de recrutement, dans le choix du bon contrat de travail et dans une intégration de collaborateur pérenne et réussie.

DUREE

567h de formation réparties en 462 h en présentiel, 105 heures en distanciel et 140 h de stage.

LES MODALITÉS D'ÉVALUATION

Une mise en situation et la rédaction d'une synthèse
Un entretien à partir du dossier professionnel et ses annexes
Un entretien final pour vérifier le niveau de maîtrise des compétences requises

PUBLIC CONCERNE

RRH, formateur-riche/consultant ou responsable de projets d'insertion ou d'accompagnement de personnes et d'entreprises, représentants du personnel, conseiller Pôle Emploi ou toute personne désireuse d'une reconversion professionnelle.

PREREQUIS

Compétences en communication orale et écrite, compétences en bureautique
Une première expérience professionnelle, y compris en bénévolat ou PMSP.
Être admis à l'issue de l'entretien sur la base d'une production personnelle

CONTENU

- L'information donnée à une personne, un groupe sur les ressources en matière d'insertion et les services dématérialisés ;
- L'analyse d'une demande et les bases d'un diagnostic partagé ;
- La veille informationnelle, technique et prospective pour adapter son activité au public et au contexte ;
- Le travail en équipe, en réseau et dans un cadre partenarial pour optimiser la réponse aux besoins des personnes accueillies ;
- Le traitement administratif et les écrits professionnels liés à l'activité
- La contractualisation et le suivi de la personne, de son parcours d'insertion professionnelle ;
- L'accompagnement d'une personne à l'élaboration et à la réalisation de projet professionnel ;
- La conception, la préparation et l'animation d'ateliers thématiques favorisant l'insertion ;
- L'analyse de sa pratique professionnelle.
- Le déploiement d'actions de prospection avec les employeurs du territoire pour favoriser l'insertion professionnelle
- L'appui technique aux employeurs en matière de recrutement ;
- L'intégration et le maintien du salarié
- Les actes professionnels dans une démarche de développement durable.
- La prévention des risques professionnels dans son travail.



MOYENS POUR SUIVRE LA REALISATION DE L'ACTION

Émargement quotidien signé à la demi-journée.
Suivi post formation de 3 à 6 mois après la formation

SANCTION

Titre de niveau 5
N°403 au RNCP

EFFECTIF

Groupe de 12 à 15 stagiaires



LES + DE L'IRIS

Pédagogie immersive grâce au chantier école
Des exercices pratiques pour développer des compétences opérationnelles

PEDAGOGIE

Approche participative basée sur l'écoute, le partage et une pédagogie active.
« Apprendre en faisant »



COUT

6804 € pour les employeurs ou OPCO, **5670 €** pour les autres financements
CCP 1 seul : 2520€
CCP 2 seul : 2380€
CCP 3 seul : 3680€

INTERVENANT

Professionnels expérimentés en pédagogie et pratiquant quotidiennement les outils et techniques enseignés

FORMATION EN INTERENTREPRISES DANS LES LOCAUX DE L'IRIS

Possibilité d'intra-entreprise
(Nous contacter)

CPF

Formation éligible

PRESENTATION DE LA FONCTION

Le conseiller en insertion professionnelle (CIP) favorise par des réponses individualisées, l'insertion sociale et professionnelle des jeunes ou des adultes, rencontrant des difficultés d'insertion ou de reconversion (en prenant en compte les dimensions multiples de l'insertion : emploi, formation, logement, santé, mobilité, accès aux droits...). Son action vise à les aider à construire et à s'approprier un parcours d'accès à l'emploi et à surmonter progressivement les freins rencontrés.

Le CIP accueille les personnes individuellement ou en groupe et facilite leur accès à des informations concernant l'emploi, la formation et les services dématérialisés. Il appréhende la personne dans sa globalité et analyse ses besoins. Il identifie ses atouts, ses freins, ses motivations et ses compétences pour élaborer avec elle progressivement un diagnostic partagé de sa situation.

Afin de favoriser les interactions entre les publics et leur environnement socio-économique, il s'appuie sur ses connaissances du bassin d'emploi, du marché du travail, de l'offre de formation, des dispositifs et des aides.

SECTEURS D'ACTIVITES

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

- Le secteur public et les structures assurant une mission de service public : Pôle emploi, collectivités locales ou territoriales, maisons de l'emploi, Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi ; Missions Locales, Cap Emploi, Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles.
- Le secteur de l'économie sociale et solidaire : Structures d'Insertion par l'Activité Économique (Associations Intermédiaires, Ateliers et Chantiers d'Insertion, Entreprises d'Insertion, Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion, Régies de quartiers), GEIQ, Associations à finalité d'insertion sociale et professionnelle, CHRS, résidences à caractère social, CADA.
- Le secteur privé : entreprise de travail temporaire, organismes de formation, cabinets en ressources humaines.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES :

- Conseiller en insertion professionnelle ;
- Chargé d'accompagnement social et professionnel ;
- Conseiller en insertion sociale et professionnelle ;
- Chargé de projet d'insertion professionnelle ;
- Conseiller emploi formation ;
- Accompagnateur socioprofessionnel
- Conseiller à l'emploi ;

ORGANISATION DE LA FORMATION

CCP 1. Accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé

CCP 2. Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle

CCP 3. Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle

Vous avez besoin d'un aménagement de formation, contactez notre référent handicap
referent-handicap@institut-iris.fr

CONTACT INFORMATION INSCRIPTION

Tél. : 01.76.64.73.90
secretariat@institut-iris.fr
www.institut-iris.fr

CONTACT INITIATIVES

Tél. : 01.41.13.48.23
formation.paris@initiatives.asso.fr
www.initiatives.asso.fr

Retrouvez-nous sur

